



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

*Union Internationale Contre la
Tuberculose Maladies
Respiratoires*

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2020
Union Internationale Contre la Tuberculose Maladies Respiratoires
2 rue Jean Lantier - 75001 PARIS
Ce rapport contient 34 pages

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Union Internationale Contre la Tuberculose Maladies Respiratoires

2, rue Jean Lantier - 75001 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'Assemblée générale de l'Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans le paragraphe de l'annexe "Faits caractéristiques" page 14 de l'annexe des comptes annuels.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- le paragraphe "Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture" de l'annexe des comptes annuels qui mentionne d'une part, l'accord signé avec les principaux créanciers afin de régulariser une partie prépondérante de ses dettes d'exploitation, d'autre part, la vente des actifs immobiliers.
- le paragraphe "Changement de méthode comptable" de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n°2018-06 pour les comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie "Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation", nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

— Le règlement ANC 2018-06 :

La note de l'annexe intitulée Principes et méthodes comptables expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement comptable ANC n°2018-06 et ses impacts de présentation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association nous avons vérifié la correcte application du règlement comptable visé ci-dessus ainsi que le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe.

— Les Fonds dédiés

Votre Association comptabilise en fonds dédiés, tel que présenté en page 29 et 33 de l'annexe des comptes annuels, les financements externes reçus et affectés à un projet spécifique répondant aux critères prévus par les règles et principes comptables français.

Nos travaux ont consisté à revoir par sondages les calculs effectués et à apprécier la cohérence des variations des fonds dédiés du bilan avec celles du compte de résultat.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 21 décembre 2021

KPMG S.A.

Bernard Bazillon

Associé

Bilan Actif (Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06)

ACTIF	Selon l'ANC 2018-06			CRC 1999-01	Ecart N / N-1	
	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Euros	%
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net		
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, Brevets, Licences, Marques, Procédés, Logiciels, ...	181 842	181 842				
Logiciels, web (1)				18 015		
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	346 030	346 030				
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains	1 864 533		1 864 533	1 864 533		
Constructions	3 112 207	2 163 212	948 995	1 078 583		
Installations techniques Matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	2 118 538	1 953 648	164 890			
Agencements, installations				189 037		
Mobilier et matériel de bureau				44 463		
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à re cédés						
Immobilisations financières						
Participations et créances rattachées						
Autres titres immobilisés						
Prêts	13 579		13 579			
Autres immobilisations financières	25 139		25 139			
Immobilisations financières (2)				39 744		
Total I	7 661 868	4 644 732	3 017 136	3 234 374	-	-7%
Comptes de liaison						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Créances clients, usagers et comptes rattachés	917 776	424 890	492 886	1 313 809		
Créances sur projets				9 455		
Membres constituants				710 882		
Avances sur commandes				170 385		
Produits à recevoir				315 506		
Comptes de liaisons Bureaux Régionaux						
Créances reçues par legs ou donations						
Autres	3 839 743	1 430 456	2 409 286			
Autres créances				400		
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	5 667 815		5 667 815	7 372 728		
Charges constatées d'avance	31 724		31 724			
Charges comptabilisées d'avance				2 072 923		
Total II	10 457 059	1 855 347	8 601 712	11 947 178	-	-28%
Frais d'émission d'emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)	108 922		108 922	1 584 509		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	18 227 849	6 500 078	11 727 771	16 766 060	-	-30%

Bilan Passif (Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06)

PASSIF	Selon l'ANC 2018-06		Selon CRC 1999-01		Ecart N / N-1	
	Exercice N	Exercice N-1	Exercice N-1	Exercice N-1	Euros	%
	31/12/2020	12	31/12/2019	12		
Fonds propres						
Fonds propres sans droit de reprise:						
Fonds propres statutaires						
Fonds propres complémentaires		858 000				
Fonds associatifs sans droit de reprise						
Fonds propres avec droit de reprise:						
Fonds statutaires						
Fonds propres complémentaires						
Réserves :						
Réserves				1 287 820		
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementé						
Réserves pour projet de l'entité						
Autres réserves		429 820				
Report à nouveau	-	12 097 753	-	8 479 679		
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-	5 858 294	-	3 618 074	-	62%
Autres fonds associatifs:						
Apports						
Legs et donations						
Résultat sous contrôle de tiers financeurs						
Ecart de réévaluation				1 887 396		
Ecart de réévaluation		1 887 396				
Fonds propres consommables						
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
Droit des propriétaires						
Situation nette (sous total)	-	14 780 831				
Total I			-	8 922 537		
Fonds reportés liés aux legs ou donations						
Fonds dédiés		6 907 705				
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement						
Fonds dédiés sur autres ressources				6 241 050		
Total II		6 907 705		6 241 050	666 655	11%
Provisions pour risques		1 524 009				
Provisions pour charges		100 906				
Provisions pour risques et charges				1 520 368		
Total III		1 624 916		1 520 368	104 548	7%
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1) (2)		441 068		541 607		
Dettes à court terme auprès d'établissements de crédit (2)				3 337 177		
Emprunts et dettes financières diverses		2 803 470				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		837 723				
Dettes fournisseurs				333 629		
Charges à payer				617 489		
Dettes des legs ou donations						
Dettes fiscales et sociales		334 582		463 820		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes		12 476 534		1 537 966		
Comptes de liaisons Bureaux Régionaux				5 218 648		
Subventions Projets à payer				4 528 280		
Instruments de trésorerie						
Produits constatés d'avance		515 939		230 256		
Total IV		17 409 316		16 808 872	600 444	4%
Ecart de conversion passif (V)		566 665		1 118 307		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		11 727 771		16 766 060	- 5 038 289	-30%

(1) Dont à plus d'un an

229 032

311 351

Dont à moins d'un an

212 036

230 256

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

51 306

3 337 177

Compte de résultat (Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06)

	Selon l'ANC 2018-06		Selon CRC 1999-01		Ecart N / N-1	
	Exercice N		Exercice N-1		Euros	%
	31/12/2020	12	31/12/2019	12		
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	221 721					
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	3 489					
dont Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de services	573 264					
dont Parrainages						
Vente de marchandise						
Production vendue de Biens et Services						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitations						
Subventions de fonctionnement sur projets				366 438		
Autres subventions d'exploitation				31 683 077		
Collectes						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	1 200 000					
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	95 951					
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	24 352 532					
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 065 639					
Reprise sur provisions et transferts de charges				1 120 928		
Utilisations des fonds dédiés	20 432 322					
Autres produits	530 412			2 699 576		
Autres produits (hors cotisations)						
Cotisations contributives				444 344		
Total I	48 475 331			36 314 363	12 160 968	33%
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	5 977					
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnement						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	8 181 850					
Achats				1 269 952		
Charges externes				13 207 773		
Aides financières	17 168 361					
Impôts, taxes et versements assimilés	195 402					
Impôts et taxes				40 642		
Salaires et traitements	5 418 663			6 406 738		
Charges sociales	1 135 925			1 618 602		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	608 518					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Dotations aux amortissements et provisions				1 600 066		
Dotations aux provisions	1 193 748					
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges: dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'entité						
Reports en fonds dédiés	17 694 428					
Autres charges	276 959			11 299 237		
Total II	51 879 832			35 443 010	16 436 822	46%
I - Résultat d'exploitation (I-II)	- 3 404 501			871 353	- 4 275 854	-491%

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Compte de résultat (Suite) (Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06)

	Selon l'ANC 2018-06		Selon CRC 1999-01		Ecart N / N-1	
	Exercice N 31/12/2020	12	Exercice N-1 31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		71 302				
Produits financiers				136 012		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		1 059 710				
Reprises sur provisions antérieures pour risques				187 123		
Différences positives de change		504 360		401 813		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		1 635 372		724 948	910 424	126%
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		108 922				
Dotations aux Provisions pour risques				474 958		
Intérêts et charges assimilées		27 108				
Différences négatives de change		556 095		468 751		
Charges financières				56 937		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV		692 125		1 000 646	- 308 521	-31%
2. Résultat financier (III-IV)		943 247	-	275 698	1 218 945	-442%
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	-	2 461 254		595 655	- 3 056 909	-513%
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		1 464 387				
Sur opérations en capital		1 625 888		319		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		1 229 149				
Total V		4 319 424		319	4 319 105	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		621 521		215 578		
Sur opérations en capital		6 416 607		2		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		662 220				
Total VI		7 700 349		215 580	7 484 769	3472%
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	-	3 380 925	-	215 261	- 3 165 664	1471%
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)		16 115		17 893		
Total des produits (I+III+V)		54 430 126		37 039 629	17 390 497	47%
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		60 288 420		36 677 128	23 611 292	64%
Report des ressources non utilisés des exercices antérieurs				1 239 842		
Engagements à réaliser sur ressources affectés.				5 220 419		
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	-	5 858 294	-	3 618 074	- 2 240 220	62%

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 11 727 771 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -5 858 294 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Objet social

L'association intitulée Union internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires, reconnue d'utilité publique par décret du 2 novembre 1999, dont la déclaration de création a été publiée au Journal officiel du 9 novembre 1999, a pour but de mettre fin aux souffrances dues à la tuberculose et aux maladies pulmonaires, anciennes et nouvelles, la prévention contre les maladies respiratoires et les soins. Elle vise à garantir que personne n'est laissé à l'écart, que les personnes sont traitées de manière égale et qu'une attention particulière est accordée aux populations et communautés vulnérables et marginalisées.

L'Union est une organisation de membres, une organisation technique et une organisation scientifique. Nous avons été créés en 1920 et sommes dirigés par des personnes engagées dans notre vision : un monde plus sain pour tous, exempt de tuberculose et de maladie pulmonaire. Nos membres sont des organisations et des individus de toutes les régions du monde.

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixés différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

Description de l'objet social et des activités de l'association

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- Lutte contre la Tuberculose :

L'Union œuvre à l'élimination mondiale de la tuberculose. Nous soutenons une prévention et des soins de haute qualité et accessibles pour les personnes atteintes et à risque de tuberculose, afin d'élargir la base de données probantes pour les soins et la prévention de la tuberculose et de mettre en œuvre de nouvelles connaissances dans les politiques et les pratiques.

- Lutte Anti-tabac

Le tabac tue huit millions de personnes chaque année, dont 65 000 enfants qui meurent de maladies liées à la fumée secondaire. La pandémie de COVID-19 apporte une nouvelle urgence à la réduction de la consommation de tabac, et l'augmentation de la nicotine et des produits du tabac tels que les cigarettes électroniques présente de nouveaux défis et complexités dans la lutte contre le tabac.

L'Union centre son travail de lutte antitabac autour de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé pour la lutte antitabac (CCLAT de l'OMS) - un traité international sur la santé - et d'un ensemble de mesures fondées sur des preuves prouvées pour réduire l'usage du tabac appelé MPOWER. Notre travail s'étend sur plus de 50 pays, touchant les deux tiers des fumeurs dans le monde. Nous nous concentrons sur les pays à revenu faible et intermédiaire, où se produisent 80% des décès dus au tabac.

- Lutte contre les maladies non transmissibles :

Les maladies non transmissibles (MNT), dont le cancer, les maladies cardiovasculaires et le diabète, sont désormais des facteurs importants dans deux décès sur trois dans le monde. Avec la prévalence de l'usage du tabac encore très élevée dans de nombreuses régions du monde et les taux croissants d'obésité, le fardeau des MNT est de plus en plus important.

Actuellement, les MNT sont sous-reconnues et sous-financées par de nombreux systèmes de santé dans le monde. Et alors que la charge de morbidité dans les pays à revenu faible et intermédiaire commence à passer des maladies infectieuses aux maladies non transmissibles, ce problème, en soi, est un défi majeur de santé publique. Cela s'ajoute aux défis complexes que les MNT présentent pour ceux qui luttent contre l'impact des maladies infectieuses, y compris la tuberculose et, dernièrement, le COVID-19.

L'Union joue un rôle clé dans les efforts internationaux de sensibilisation à la menace causée par l'augmentation des MNT, en tant que partenaire de l' Alliance MNT

Description des moyens mis en œuvre

Notre action est possible grâce à une présence locale sur nos principaux terrains d'opérations. Nos spécialistes coordonnent, gèrent et supervisent nos projets, couvrant les zones géographiques comprenant parfois plusieurs pays.

Le travail de l'Union soutient directement les objectifs de développement durable (ODD) énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par tous les États membres des Nations Unies (ONU), pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et assurer la prospérité pour tous.

- OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE CIBLE 3.3

« D'ici 2030, mettre fin aux épidémies de sida, de tuberculose, de paludisme et de maladies tropicales négligées et lutter contre l'hépatite, les maladies d'origine hydrique et autres maladies transmissibles.

À l'appui de l'objectif 3.3, l'Union peut démontrer son impact en utilisant le principe "SAVOIR - PARTAGER- ACTE." Ces principes ont guidé le travail de l'Union depuis sa fondation il y a 100 ans et démontrent comment une science révolutionnaire, si elle est correctement partagée, peut conduire à une action mondiale. Les exemples suivants montrent comment le travail de l'Union conduit au changement – de la recherche à la connaissance et à la mise en œuvre.

- **SAVOIR**

KNOW est l'endroit où The Union recueille les preuves à travers nos essais cliniques, notre recherche opérationnelle et notre analyse des questions de politique de santé et de transfert de politique.

- **PARTAGER**

SHARE est l'endroit où l'Union partage largement les preuves et les connaissances acquises, en veillant à ce qu'elles soient accessibles à tous, en aidant nos partenaires et en diffusant les dernières meilleures pratiques

Nous avons développé nos activités de « Formation » ainsi qu'un journal scientifique qui sont autant de vecteurs de diffusion et de transmission.

Notre Conférence annuelle est un lieu d'échange et d'expertise reconnue dans le milieu scientifique comme un événement essentiel.

- **ACTE**

ACT est l'endroit où L'Union travaille avec d'autres pour mettre en œuvre des solutions, fournir des services de santé vitaux et plaider en faveur des politiques et des ressources nécessaires pour protéger la santé.

Faits caractéristiques

L'exercice a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants :

- la première application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 publié le 30/12 2018 « relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif » avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.
- L'année 2020 est marquée par l'épidémie mondiale liée au Coronavirus (Covid-19). Les mesures de lutte contre cette maladie, et notamment le confinement dans plusieurs pays et ce pendant plusieurs semaines, ont eu des conséquences importantes sur l'activité (passage d'une Conférence physique à une Conférence totalement virtuelle avec moins d'exposition, annulation de certains cours, activités de projets suspendues voire annulées ou reportées). Cette situation pourrait avoir un impact pour L'Union sur l'exercice comptable 2021.
- Nous avons donc poursuivi nos efforts afin de faire face. Un plan de restructuration a été réalisé encore cette année, avec l'ambition de réduire nos coûts de structure. Face à la baisse de nos marges, nous avons également résilié certains contrats ou projets en cours car trop onéreux. Nous nous attendons à ce que ces restructurations aient des effets bénéfiques à long terme.
- **Il existe ainsi une incertitude significative relative à la continuité d'exploitation.** Les plans d'action ci-dessus décrits sont engagés par la direction de l'UICMR pour y faire face. **En conséquence l'entité pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité.**

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Durant l'année 2021, l'Union est entré en discussion pour trouver un accord amiable afin de régulariser une partie prépondérante de ses dettes d'exploitations. Ces discussions se sont matérialisées par un accord signé avec ses principaux créanciers.

En Juillet 2021, l'Union a procédé à la vente de ses actifs immobiliers situés aux 68 et 70 boulevard Saint-Michel 75006 Paris. Le montant de la cession a été fixé à 7 200 000€ auquel s'ajoute 10 000€ complémentaires au titre des actifs mobiliers encore présents dans ces locaux.

Une partie de ces actifs ayant été financée par emprunts nous avons reversé à la banque la somme de 324 000€ correspondant au solde du capital restant dû de ces emprunts. En complément des frais bancaires à hauteur de 20 670 euros ont dû être acquittés.

La plus-value comptable générée s'établit à 4 324 000 euros.

Changement de méthode comptable

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC n°2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

Comparabilité des comptes

Nous vous indiquons ci-dessous la comparaison des montants des postes du compte de résultat de l'exercice, impactés par le changement de réglementation comptable, avec ceux de l'exercice précédent à méthode comptable comparable, c'est-à-dire en appliquant également le règlement ANC n°2018-06 aux comptes de l'exercice précédent.

Libellé du poste du compte de résultat	Exercice 2020	Exercice 2019
Subventions d'exploitation	1 200 000 €	
Contributions financières	24 352 532 €	31 968 996 €

Le règlement ANC 2018-06 introduit la notion de contribution financière.
Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité.
Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Par ailleurs, suivant les termes de l'article 59 de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, constituent des subventions les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire. Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en oeuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires. Ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent.

Fonds propres :

Les fonds propres sont constitués par des apports des membres ou des affectations de fondateurs, de personnes physiques, de personnes morales, d'autorités administratives et, au fur et à mesure de la vie de l'entité, par les résultats de l'entité.

Les fonds propres sans droit de reprise correspondent à la mise à disposition définitive d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité.
Au 31 Décembre 2020 les fonds propres sans droit de reprise totalisent 858 000 euros.

Avant l'application du règlement ANC 2018-06 ces fonds propres sans droit de reprise étaient alloués à la rubrique "Réserves".

La rubrique "Réserves" était alors composée des "Fonds propres sans droit de reprise" (858 000€) et des "Autres réserves" (428 820€).

Cotisations sans contrepartie :

Les cotisations des membres font maintenant l'objet d'une rubrique spécifique du compte de résultat nommée "Cotisations".

Les cotisations avec contrepartie sont les cotisations ayant une autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur.

A l'Union les membres bénéficient également d'une réduction de tarif sur le paiement de la souscription à la Conférence.

Au sens du règlement ANC 2018-06 les cotisations des membres sont donc avec contrepartie.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

Lorsque les cotisations portent sur une période postérieure à l'exercice comptable, un produit constaté d'avance est comptabilisé afin de respecter le principe de séparation des exercices.

Au titre de l'exercice 2020 les cotisations totalisent 221 721 euros.

Dons manuels :

Le don manuel consiste en une simple remise matérielle d'un bien meuble quelconque (un objet, une somme d'argent, un chèque, voire des valeurs mobilières ou des titres).

Le règlement ANC 2018-06 crée une rubrique propre à cette typologie de ressources liées à la générosité du public dénommée "Dons manuels".

Au titre de l'exercice 2020 les dons manuels totalisent 95 951 euros.

Fonds dédiés :

Sont comptabilisés, à la clôture de l'exercice, dans les comptes de fonds dédiés, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- subventions d'exploitation ;
- contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie.

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini, par le crédit du compte « Utilisations de fonds dédiés ».

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Reports en fonds dédiés ».

Les rubriques « Utilisations de fonds dédiés » et « Reports en fonds dédiés » font parties du résultat d'exploitation.

Avant l'application du règlement ANC 2018-06 les dotations et reprises de fonds dédiés étaient comptabilisés en pied de compte de résultat dans des rubriques intitulées respectivement "Engagements à réaliser sur ressources affectés" et "Report des ressources non utilisés des exercices antérieurs".

Aides financières :

Une aide financière est

- soit une somme d'argent accordée à une personne physique à titre d'aide ou de secours ;
- soit une contribution financière facultative octroyée par une entité à une autre entité destinée à la réalisation d'actions ou d'investissements.

Ces sommes ou contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Les aides financières définies à l'article 141-1 sont comptabilisées à la date d'octroi de l'aide dans un compte de charges :

- d'exploitation si elles correspondent à l'activité normale de l'entité ;
- exceptionnelles si elles ne relèvent pas de l'activité normale de l'entité.

L'Union octroie des aides financières à des entités pour réaliser des actions entrant dans le cadre de la gestion de projets.

S'agissant d'aides entrant dans l'activité normale de l'entité ces aides sont comptabilisées en charges d'exploitation.

Au titre de l'exercice 2020 le montant des aides financières octroyées s'établit à 17 168 361 euros.

Corrections d'erreurs

Il a été procédé sur l'exercice 2020 à l'inscription en résultat exceptionnel de corrections d'erreurs sur exercices antérieurs pour un montant total négatif de 4 581 163 euros, dont 6 206 690 euros de charges et 1 625 527 euros de produits.

Ces corrections d'erreurs résultent de changements d'estimations comptables manifestement erronées et significatives sur les ressources non consommées envers les tiers financeurs à la clôture de l'exercice 2019.

En l'absence de ces corrections le résultat comptable de l'exercice 2020 aurait été déficitaire à hauteur de 1 277 130 euros.

Explication détaillée sur les corrections d'erreurs comptabilisées :

A la fin de l'exercice 2020, et conformément à la nouvelle méthodologie d'évaluation des fonds dédiés (Cf. paragraphe sur les changements d'estimations comptables), l'Union a procédé à l'ajustement de la valeur de clôture 2020 des fonds dédiés sur la base de la valeur liquidative des fonds dans la devise de reporting.

L'Union, ayant constaté pour deux projets une divergence significative entre les rapports extra-comptable et les données comptables, a procédé, en toute transparence avec les bailleurs de fonds, à une revue intégrale de l'historique de ces projets.

Après imputation des charges et produits 2020 relatives au projet, les écarts de valorisation des fonds dédiés trouvant leur origine dans des estimations comptables manifestement erronées et significatives sur les ressources non consommées envers les tiers financeurs à la clôture de l'exercice 2019 ont été comptabilisés en charges et produits exceptionnels.

Suite à la découverte de ces erreurs l'Union a renforcé son contrôle interne et mis en place des procédures *ad hoc* visant à réconcilier régulièrement les positions entre le système comptable et les outils de suivi des projets.

Compte	Fonds dédiés
Position 31/12/2019	6 241 050 €
+ Reports	17 694 428 €
- Utilisations	20 432 322 €
+ Correction d'erreur	4 581 163 €
+ Charges exceptionnelles Union	6 206 690 €
- Produits exceptionnels Union	1 625 527 €
+ Virements de poste à poste	0 €
+ Extourne des écarts de conversions actifs 2019 sur fonds dédiés	-1 399 741 €
+ Extourne des écarts de conversions passifs 2019 sur fonds dédiés	223 126 €
= Position 31/12/2020	6 907 705 €

Détail du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel peut être décomposé en plusieurs catégories :

Catégories	Produits	Charges	Impact sur le résultat
Correction d'erreur	1 625 527 euros	6 206 690 euros	- 4 581 163 euros
Dettes et créances prescrites ou sans objets	1 464 387 euros	582 764 euros	881 623 euros
Dépenses inéligibles sur projets		248 606 euros	- 248 606 euros
Provisions liées aux bureaux	732 294 euros	142 353 euros	589 941 euros
Abandon du projet de développement Unit4 décidé en 2019	496 855 euros	501 376 euros	- 4 522 €
Autres	361 euros	18 559 euros	- 18 198 €
TOTAL	4 319 424 euros	7 700 349 euros	- 3 380 925 euros

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de l'association
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Reports en fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris en résultat, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Utilisation des fonds dédiés ».

Les fonds dédiés débiteurs ont fait l'objet d'un produit à recevoir, selon la continuité du projet et les modalités de versement des prochaines échéances à la date de l'établissement des comptes.

Par prudence, tout encaissement non réalisé relatif à ces produits à recevoir a fait l'objet d'une dépréciation dans les comptes 2020.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 6 907 705 euros.

Changements d'estimations comptables

Sont qualifiées d'estimations comptables toutes les modalités d'application d'une méthode comptable dès lors que ces modalités :

- ne résultent pas d'un choix de méthodes comptables explicite;
- et permettent d'évaluer au mieux la transaction.

Précédemment les fonds dédiés étaient valorisés dans la devise du fonds dédié à son coût historique.

Une provision pour risques de changes était comptabilisée uniquement si le montant des pertes de changes latentes excédait le montant des gains de changes latents.

Dans cette hypothèse la provision pour risques de changes était comptabilisée pour le montant de pertes de change latentes net des gains de changes latents.

Afin d'évaluer au mieux les positions des fonds dédiés à la clôture de l'exercice, les fonds dédiés sont maintenant évalués en fonction de la devise de reporting au bailleur et pour l'équivalent euros au taux de clôture annuel.

Ce changement d'estimation comptable a notamment impacté les comptes annuels comme suit :

- Reprise de la provision pour risque de changes : 1 059 710 euros
- Extourne des écarts de conversions actifs présents dans les comptes de fonds dédiés à la clôture de l'exercice 2019 : 1 399 741 euros
- Extourne des écarts de conversions passifs présents dans les comptes de fonds dédiés à la clôture de l'exercice 2019 : 223 126 euros
- Comptabilisation de pertes de changes de valeurs liquidatives pour 946 523 euros

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Types d'immobilisations	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Immobilisations incorporelles	Linéaire	3 ans
Agencements et installations	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provision pour risques et charges

Le montant global des provisions pour risques et charges s'établit à la clôture de l'exercice à 1 624 916 euros.

Engagements de départ à la retraite

L'engagement de la dette actuarielle, non comptabilisé en fin d'exercice, est de 21 858€. Cet engagement a été calculé sur la base de la méthode de calcul des unités de crédits projetés service prorata.

Emprunts

Au cours de l'exercice, l'entité s'est vue accorder par son partenaire Vital Strategies une avance remboursable pour un montant de 2 031 091 euros, comptabilisée dans le poste "Emprunts et dettes financières diverses" du Passif. Le montant restant à rembourser au 31/12/2020 est de 2 031 091 euros.

Contributions volontaires en nature

Au regard de la surface financière de l'association la valorisation du bénévolat est non significative.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 119 007 € toutes taxes comprises.

Parmi cette somme, 5 880€ correspondent à des prestations entrant dans les services autres que la certification des comptes.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature s'élèvent sur l'exercice à 266 300€ en 2020.

Engagements donnés

Deux engagements ont été donnés à la banque BNP-Paribas dans le cadre de l'acquisition en 2018 des locaux professionnels du 70 bd Saint-Michel (2ème étage), à concurrence de 1 800 000€ :

- Privilège prêteur de deniers : 1 800 000 €
- Privilège de vendeur d'immeuble : 1 800 000€.

Au 31 Décembre 2020, le solde de l'emprunt vis-à-vis de la BNP-PARIBAS s'établit à 389 762 euros.

Vital Strategies avait apporté sur l'exercice 2019 une garantie de 5 millions euros. Cette garantie a pris la forme d'une dette avec clause de retour à meilleure fortune. Cet engagement est une garantie sur une partie de l'endettement vis-à-vis des fonds dédiés qui permet de convertir 5 millions de dettes envers les fonds dédiés en dette envers Vital Strategies.

Engagements reçus

Vital Strategies avait apporté sur l'exercice 2019 une garantie de 5 millions euros. Cette garantie a pris la forme d'une dette avec clause de retour à meilleure fortune. Cet engagement est une garantie sur une partie de l'endettement vis-à-vis des fonds dédiés qui permet de convertir 5 millions de dettes envers les fonds dédiés en dette envers Vital Strategies.

Tableau des effectifs

	Nombre de salariés au 31/12/2020"	Nombre de consultants au 31/12/2020	Total au 31/12/2020
1 - Paris	16	52	68
2 - Bureaux			
China	5	5	10
DR Congo			
India	99	63	162
Mexico	1	4	5
Myanmar	320	2	322
Peru		1	1
Uganda	4	1	5
Zimbabwe			
2-Total des bureaux	429	76	505
TOTAL 1+2	445	128	573

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 024 726		
TOTAL	1 024 726		
Terrains	1 864 533		
Constructions :	3 112 207		
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	1 157 873		
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	983 824		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	7 118 437		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	39 744		
TOTAL	39 744		
TOTAL GÉNÉRAL	8 182 907		

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		496 855	527 872	
TOTAL		496 855	527 872	
Terrains			1 864 533	
Constructions :			3 112 207	
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agenct et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agenct et aménagt. divers			1 157 873	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier		23 158	960 665	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL		23 158	7 095 278	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		1 026	38 718	
TOTAL		1 026	38 718	
TOTAL GÉNÉRAL		521 039	7 661 868	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	509 857	18 491	476	527 872
TOTAL	509 857	18 491	476	527 872
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 033 624	129 588		2 163 212
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	968 836	34 541		1 012 083
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	939 361	2 714	510	941 565
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	3 941 820	166 843	510	4 116 860
TOTAL GÉNÉRAL	4 451 677	185 334	986	4 644 732

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges	342 542	1 092 842	162 650	1 272 734
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change	1 059 710	108 922	1 059 710	108 922
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	118 116	243 259	118 116	243 259
TOTAL II	1 520 368	1 445 024	1 340 476	1 624 916

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles	496 855		496 855	
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	254 717	404 112	233 939	424 890
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation	2 441 521	277 831	1 238 895	1 430 456
TOTAL III	3 193 093	681 943	1 969 689	1 855 347
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	4 713 461	2 126 966	3 310 165	3 480 262
- D'exploitation		1 875 691	1 021 306	
Dont dotations et reprises : - Financières		108 922	1 059 710	
- Exceptionnelles		142 353	1 229 149	

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	13 579		13 579
Autres immobilisations financières	25 139		25 139
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	45 000	45 000	
Clients, usagers et comptes rattachés	872 776	872 776	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	58 435	58 435	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	23 648	23 648	
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	3 757 660	3 757 660	
Charges constatées d'avance	31 724	31 724	
TOTAL	4 827 961	4 789 243	38 718

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine	51 302	51 302		
- A plus d'1 an à l'origine	389 766	160 734	229 032	
Emprunts et dettes financières diverses	2 731 091			2 731 091
Fournisseurs et comptes rattachés	837 723	837 723		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	103 536	103 536		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	133 738	133 738		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	97 308	97 308		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées	72 378	72 378		
Autres dettes	12 476 534	12 476 534		
Produits constatés d'avance	515 939	515 939		
TOTAL	17 409 316	14 449 193	229 032	2 731 091

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 157	42 248
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	144 958	233 704
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	20 747	21 185
TOTAL	225 862	297 136

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	70 718	
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	1 245 733	1 262 072
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	1 316 451	1 262 072

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2020	31/12/2019
Produits :	- D'exploitation	515 939	230 256
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		515 939	230 256

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2020	31/12/2019
Charges :	- D'exploitation	31 724	2 072 921
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		31 724	2 072 921

Tableaux financiers relatifs aux crédits-bails en cours

	Terrains	Constructions	Matériaux & outillage	Autres immobilisations	TOTAL
Valeur d'origine :					
Amortissements :					
Cumuls des exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice					
TOTAL					
Valeur nette théorique					
Redevances payées :					
Cumuls des exercices antérieurs				96 392	96 392
Montants de l'exercice				128 523	128 523
TOTAL				224 915	224 915
Redevances restant dues :					
À 1 an au plus				128 523	128 523
Entre 1 et 5 ans				385 569	385 569
À plus de 5 ans					
TOTAL				514 092	514 092
Valeur résiduelle :					
À 1 an au plus					
Entre 1 et 5 ans					
À plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice :				128 523	128 523

L'Union a financé par crédit-bail le développement de son système d'information.

Le projet n'ayant pas abouti la valeur nette comptable de l'immobilisation en cours avait été ramenée à 0€ lors de l'exercice 2019.

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation		1 200 000				1 200 000
Subventions d'investissement						
TOTAL		1 200 000				1 200 000

Subvention de l'Agence Française de Développement.

Synthèse des variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation		1 144 089	377 557			766 532	
Contributions financières d'autres organismes	6 241 050	16 550 338	20 054 765		3 404 550	6 141 173	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL GÉNÉRAL	6 241 050	17 694 427	20 432 322		3 404 550	6 907 705	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Synthèse des variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
AFD-Agence Française de Déve		1 144 089	377 557			766 532	
TOTAL		1 144 089	377 557			766 532	
(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif (2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts							

Variation des fonds dédiés - Contributions financières

Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
194404-BENIN LPS	15 244		15 244				
194438-USAID 3 & 4 - TR	251 990	435 918	212 982		-354 155	120 771	
194444-CDC 5	246 404	31 121	146 244		-120 173	11 109	
194445-05CDC-673		6 703	105 957		99 254		
194446-46TB Free Summit and	22 146		21 620		-527	-1	
		7 821	7 418		-403		
194486-Challenge TB	312 441		167 141		-145 301	-1	
194536-Bloomberg Initiative	231 143	149 269	8 160 054		11 614 789	3 835 147	
194541-Bloomberg Initiative C	714 940	10 074 640	5 137 538		-5 652 043	-1	
194563-GATES: SFE-TC ASIA-	2 010		1 967		-43		
194592-57DIAB	286				-286		
194594-56 JOHN HOPKINS	85 804		84 367		-1 437		
194617-Global Fund-MYANMA	14 172	1 310 438	1 343 178		108 639	90 071	
194618-TB REACH -MYANM/	9 159	647			-9 805	1	
194625-ELI-LILLY: Phases 1-2	29 692		28 392		-1 300		
194627-70FHI		7 278	9 959		2 681		
194629-(WHO)-World Health C	22 554		6		-22 548		
194632-PROJET PEROU -MO	-8 521				8 520	-1	
194633-Global Fund (USEA)	1 088 550	2 903 958	2 473 179		-345 101	1 174 228	
194636-DFID	-100	50 059	12 659		-37 299	1	
TOTAL							

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds dédiés - Contributions financières

Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
194654-Courtesy Associates Ch	723	1 353			-2 075	1	
194655-73BFFOB	6 499				-6 499		
194656-3MDG TB in Myanmar	3 472	55 719			-59 190	1	
194658-(WHO)-World Health C	33 060				-33 060		
194659-(WHO)-World Health C	2 669	117 120	31 516		-2 670	85 603	
194660-(WHO)-World Health C	-8 886	55 985	26 950		8 886	29 035	
194662-76SORTIT	353 977	29 782	316 461		-4 164	63 134	
194666-Global Fund-MYANMA	154 379	662 864	779 088		30 495	68 650	
194667-67TBRUG3	2 891				-2 890	1	
194668-67TBRUG-WAVE FOI	-121	9 137	9 137		120	-1	
194670-Global Fund-MYANMA		159 174	6 269			152 905	
194671-81DCTBUG	40 007		19 055		-20 951	1	
194672-82ASZETC	620				-620		
194675-83DMTBSU	-60				60		
194677-BPRS-Road Safety	433		1		-432		
194682-85GFZITB	44 373	88 395	138 960		6 192		
194683-Child TB Campaign	2 659		2 659				
194684-TB ALERT Zimbabwe	35 704	3 025	43 672		4 943		
194685-Diabetes & TB : D	115	6 956	7 277		206		
194686-90EDCTP1	6 979	9 642	6 248		-4 029	6 344	
TOTAL							

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds dédiés - Contributions financières

Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
194687-Cardiovascular Disease							
194688-91 USEAIN	363	322			-685		
194689-Jeff Starke donation	11 804		-127		-932	10 999	
194691-20STRM17-STREAM	34		34				
194692-JATA MDR TB GUIDE	47				-47		
194693-JCF Oct 18-Sep 20	385 331		375 053		-10 278		
194694-Bloomberg Initiative -	1 893 711	120 036	290 591		-1 581 485	141 671	
194695-STREAM Project for R	147 437	22 945	9 474		-2 329	158 579	
194696-Canton de Vaud 2019-2	76 519		52 206			24 313	
194697-63UGANDA-Tuberculo	7 632		7 739		107		
194698-STREAM	765		757		-9		
194699-JANSEN		25 211	218			24 993	
194700-IDEFEAT		49 823	1 882			47 941	
194701-98BMGF		8 773	465			8 308	
195001-Johnson & amp; Johnso		87 373				87 373	
194550-Bloomberg Initiative-G		25 195	889		-24 306		
194561-GATES 2009-2010		9 587	338		-9 249		
194626-TB REACH - INDIA		24 069			-24 069		
194678-Data for Health Initiati			48		48		
TOTAL	6 241 050	16 550 338	20 054 765		3 404 550	6 141 173	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	858 000				858 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation	1 887 396				1 887 396
Réserves	429 820				429 820
Report à nouveau	-8 479 679	-3 618 074			-12 097 753
Excédent ou déficit de l'exercice	-3 618 074	3 618 074		-5 858 294	-5 858 294
Situation nette	-8 922 537			-5 858 294	-14 780 831
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	-8 922 537			-5 858 294	-14 780 831